



## Inscription en diplome universitaire de medecine

Par **majid\_old**, le **14/05/2007** à **23:02**

bonjour ;

j'avais fait une demande d'inscription en DU initiation à la sante au CHU de rouen et donc le prof. responsable m'a donné son accord et m'a demandé de contacter le service de formation continu de l'universite de rouen pour inscription et donc on m'a envoyé un dossier de candidature à remplir et à retourner avec les pieces et parmi ces pieces figure : copie du titre de séjour or moi je suis etranger je n'ai pas de titre de séj. cela fait 20 jours j' ai demandé une attestation de préinsc. j'ai demandé qu'on m'explique les demarches que je dois faire , je n'ai rien reçu .  
merci de regler mon probleme .

Par **Christelle\_old**, le **15/05/2007** à **03:46**

Bonjour,

Malheureusement je crois qu'il est de leur droit de vous demander un titre de séjour valide. Ils sont même dans l'obligation de le demander.

Si je comprend bien vous avez demander une attestation de préinscription afin de régulariser votre séjour.

Peut-être que d'aller voir directement les personnes en charge de votre dossier à

l'administration de l'université pourrait accélérer les choses.

Cependant la préinscription n'est pas complète en l'absence de votre titre de séjour. Ainsi il est bien probable qu'on vous refuse cette attestation.

C'est à la préfecture qu'il faudrait vous renseigner.

Cordialement

Par **majid\_old**, le **15/05/2007** à **13:57**

bonjour ,  
merci d'avoir répondu à ma question , je commence déjà à voir mieux ,  
mais je ne vous ai pas bien expliqué mon cas , je suis marocain habitant au maroc et pour venir il faut faire une demande de visa au consulat de france et fournir des documents parmi lesquels il faut une attestation de préinscription ;alors que les universités m'envoient les dossiers etc ; sauf l'attestation de préinscription .  
cordialement à vous .